

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

1. Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit :

Nom du produit : **Multi Primer for Spraying** Date d'élaboration : 01/02/2016
Remplace l'édition du : 19.01.2016 Page 1 de 10
Date d'impression : 01/09/2017

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées :

Adhésif.

Utilisations déconseillées :

Aucune utilisation spécifique déconseillée n'est identifiée.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BOSIG GmbH
Brunnenstraße 75-77
73333 Gingen-Fils
Tél. : +49 (0)7162-4099-0
Fax : +49 (0)7162-4099-200
E-mail : info@bosig.de
Site Internet : www.bosig.de



1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Voir : raison sociale ou Harry Leichmann, direction de l'établissement, tél. : 0173-3425477

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Dangers physiques :

Aérosol 1 - H222, H229 Aérosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé :

Skin Irrit. 2 : H315 ; STOT SE 3 : H336

Dangers pour l'environnement :

Aquatic Chronic 2 - H411

Danger pour la santé humaine :

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Légèrement irritant pour les yeux.

Dangers physiques ou chimiques :

Le produit est extrêmement inflammable. Le récipient de l'aérosol peut exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Les vapeurs d'aérosol peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou toute matière incandescente.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes :



GHS07 Point d'exclamation



GHS09 Environnement



GHS02 Flammes

Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

Conseils de prudence :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit :
Producteur :

Multi Primer – for Spraying
BOSIG GmbH, Brunnenstraße 75-77, 73333 Gingen-Fils

Date d'impression : 01/02/2016

Page 2 de 10

- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P280 Porter des gants/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501 Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toute réglementation nationale.

Éléments d'étiquetage supplémentaires :

Pour une élimination sûre et sans danger du récipient, se référer à la documentation technique correspondante.

Contient :

CYCLOHEXANE, hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5 % n-hexane, ACÉTATE D'ÉTHYLE

Mentions de mise en garde supplémentaires :

- P261 Éviter de respirer les vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après l'utilisation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P321 Traitement spécifique (voir les conseils médicaux sur cette étiquette).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.
P403+P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche et stocker dans un endroit bien ventilé.
P405 Garder sous clef.

2.3 Autres dangers :

-

3. Composition / Informations sur les composants

3.2 Mélanges :

Composants dangereux :

CYCLOHEXANE 10-30 %
Numéro CAS : 110-82-7 Numéro CE : 203-806-2 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119463273-41-0000
Facteur M (aigüe) = 1 Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Liq. 2 - H225 ; Acute Tox. 4 - H312 ; Skin Irrit. 2, H315 ; STOT SE 3 - H336 ; Asp. Tox. 1 - H304 ; Aquatic Acute 1 - H400 ; Aquatic Chronic 1 - H410

hydrocarbures, C6 - C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5 % n-hexane 5 - 10 %
Numéro CAS : - Numéro CE : 921-024-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475514-35

Classification

Flam. Liq. 2 - H225 ; Skin Irrit. 2, H315 ; STOT SE 3 - H336 ; Asp. Tox. 1 - H304 ; Aquatic Chronic 1 - H410

ACÉTATE D'ÉTHYLE 1 - 5 %
Numéro CAS : 141-78-6 Numéro CE : 205-500-4 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475103-46-0017

Classification

Flam. Liq. 2 - H225 ; Skin Irrit. 2, H319 ; STOT SE 3 - H336

N-HEXANE < 1 %
Numéro CAS : 110-54-3 Numéro CE : 203-777-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119480412-44

Classification

Flam. Liq. 2 - H225 ; Skin Irrit. 2 - H315 ; Repr. 2 - H361f ; STOT SE 3 - H336 ; STOT RE 2 - H373 ; Asp. Tox. 1 - H304 ; Aquatic Chronic 2 - H411

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit :
Producteur :

Multi Primer – for Spraying
BOSIG GmbH, Brunnenstraße 75-77, 73333 Gingen-Fils

Date d'impression : 01/02/2016

Page 3 de 10

DIBENZYL DITHIOCARBAMATE DE ZINC

< 1 %

Numéro CAS : 14726-36-4

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119543708-31-0002

Facteur M (aigüe) = 1 Facteur M (chronique) = 1

Classification

Aquatic Acute 1 - FI400 ; Aquatic Chronic 1 - H410

Voir la section 16 pour le texte intégral des indications de danger mentionnées ci-dessus.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours :

Informations générales :

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition.

Après inhalation :

Transporter immédiatement la personne à l'extérieur. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Après ingestion :

NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Après contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les éventuelles lentilles de contact et maintenir les paupières écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste après le lavage, consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au personnel médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Informations générales :

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Après inhalation :

Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Toux, douleur thoracique, sensation de poids sur la poitrine.

Après ingestion :

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Après contact avec la peau :

Un contact prolongé avec la peau peut provoquer des irritations et des rougeurs.

Après contact avec les yeux :

Vapeurs, aérosols et poussière peuvent provoquer une irritation oculaire chronique ou des lésions oculaires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Note au médecin traitant :

Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau micronisée.

Moyens d'extinction non appropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau, susceptible de provoquer la propagation de l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques :

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Extrêmement inflammable.

Produits de combustion dangereux :

La décomposition thermique ou la combustion peuvent libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit :
Producteur :

Multi Primer – for Spraying
BOSIG GmbH, Brunnenstraße 75-77, 73333 Gingen-Fils

Date d'impression : 01/02/2016

Page 4 de 10

5.3 Conseils aux pompiers :

Précautions spéciales pour les pompiers :

Les récipients exposés à l'incendie doivent être déplacés ou refroidis avec de l'eau. Éviter que l'eau entre en contact avec le produit qui s'est déversé.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie :

Porter une combinaison de protection contre les agents chimiques. Porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) fonctionnant en mode pression positive et des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Précautions individuelles :

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter dans les canalisations, les cours d'eau et sur le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Méthodes de nettoyage :

Absorber la substance répandue avec un produit absorbant non combustible. Absorber la substance répandue avec un produit absorbant non combustible. Recueillir la substance dans des récipients fermés adaptés à l'élimination des déchets. Prévoir une ventilation renforcée. Contenir les fuites à l'aide de sable, de terre ou de toute autre matière non combustible appropriée. Bloquer toute pénétration possible dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4 Références à d'autres sections

Références à d'autres sections :

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Précautions d'utilisation :

Ne pas respirer les vapeurs et aérosols/brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas utiliser dans un espace confiné en l'absence d'un système de ventilation approprié et/ou d'un appareil de protection respiratoire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Précautions de stockage :

Conserver dans le récipient d'origine à une température comprise entre 5 °C et 25 °C. Classe de stockage : Stockage approprié aux produits chimiques.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la section 1.2.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

N-HEXANE

Limite d'exposition à long terme (moyenne pondérée dans le temps de 8 heures) : 20 ppm - 72 mg/m³

Informations sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits (limite d'exposition professionnelle)

CYCLOHEXANE (CAS : 110-82-7)

DNEL

Consommateur - Orale ; effets systémiques, à long terme : 59,4 mg/kg bw/jour

Consommateur - Cutanée ; effets systémiques, à long terme : 1186 mg/kg bw/jour

Travailleurs - Cutanée ; effets systémiques, à long terme : 2016 mg/kg bw/jour

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit :
Producteur :

Multi Primer – for Spraying
BOSIG GmbH, Brunnenstraße 75-77, 73333 Gingen-Fils

Date d'impression : 01/02/2016

Page 5 de 10

Consommateur - Inhalation ; effets locaux, à court terme : 412 mg/m³
Consommateur - Inhalation ; effets systémiques, à court terme : 412 mg/m³
Travailleurs - Inhalation ; effets locaux, à court terme : 700 mg/m³
Travailleurs - Inhalation ; effets systémiques, à court terme : 700 mg/m³
Consommateur - Inhalation ; effets locaux, à long terme : 206 mg/m³
Travailleurs - Inhalation ; effets locaux, à long terme : 700 mg/m³
Consommateur - Inhalation ; effets systémiques, à long terme : 206 mg/m³
Travailleurs - Inhalation ; effets systémiques, à long terme : 700 mg/m³

PNEC

Eau douce ; 0,207 mg/l
Sédiments d'eau douce ; 3,627 mg/kg
Usine de traitement des eaux usées ; 3,24 mg/l
Sol ; 2,99 mg/kg

Informations sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits (limite d'exposition professionnelle)

Hydrocarbures, C6 - C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5 % n-hexane

DNEL

Consommateur - Orale ; effets systémiques, à long terme : 699 mg/kg bw/jour
Travailleurs - Orale ; effets systémiques, à long terme : 2035 mg/kg bw/jour
Consommateur - Cutanée ; effets systémiques, à long terme : 699 mg/kg bw/jour
Travailleurs - Cutanée ; effets systémiques, à long terme : 773 mg/kg bw/jour
Consommateur - Inhalation ; effets systémiques, à long terme : 608 mg/m³

Informations sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits (limite d'exposition professionnelle)

ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS : 141-78-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalation ; effets systémiques, à court terme : 1468 mg/m³
Travailleurs - Inhalation ; effets locaux, à court terme : 1468 mg/m³
Consommateur - Inhalation ; effets systémiques, à court terme : 734 mg/m³
Consommateur - Inhalation ; effets locaux, à court terme : 374 mg/m³
Travailleurs - Inhalation ; effets locaux, à long terme : 734 mg/m³
Travailleurs - Cutanée ; effets systémiques, à long terme : 63 mg/kg bw/jour
Travailleurs - Inhalation ; effets systémiques, à long terme : 734 mg/m³
Consommateur - Cutanée ; effets systémiques, à long terme : 37 mg/kg bw/jour
Consommateur - Inhalation ; effets systémiques, à long terme : 367 mg/m³
Consommateur - Orale ; effets systémiques, à long terme : 4,5 mg/kg bw/jour
Consommateur - Inhalation ; effets locaux, à long terme : 367 mg/m³

PNEC

Eau douce ; 0,26 mg/l
Eau de mer ; 0,026 mg/l
Rejet intermittent ; 1,65 mg/l
Sédiments d'eau douce ; 1,25 mg/kg
Sédiments d'eau de mer ; 0,125 mg/kg
Sol ; 0,24 mg/kg
Usine de traitement des eaux usées ; 650 mg/l

Informations sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits (limite d'exposition professionnelle)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

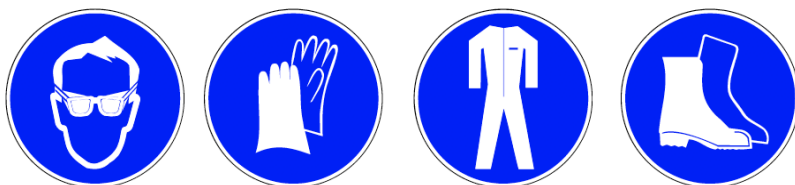
Nom du produit :
Producteur :

Multi Primer – for Spraying
BOSIG GmbH, Brunnenstraße 75-77, 73333 Gingen-Fils

Date d'impression : 01/02/2016

Page 6 de 10

8.2 Contrôles de l'exposition : Dispositifs de protection :



Contrôles techniques appropriés :

Prévoir une ventilation renforcée. Éviter d'inhaler les vapeurs. Respecter les limites d'exposition professionnelle pour le produit ou les substances.

Protection des yeux/du visage :

Lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains :

Les gants doivent être réalisés en : caoutchouc nitrile. Le liquide peut pénétrer dans les gants. Il est recommandé de remplacer fréquemment les gants. En cas d'une exposition de 8 heures, porter des gants en : caoutchouc nitrile.

Peau et corps :

Porter un vêtement de protection approprié contre les éclaboussures. Porter une blouse ou des vêtements offrant une protection en cas de contact.

Mesures d'hygiène :

Utiliser des mesures techniques de contrôle pour réduire la contamination de l'air à un niveau d'exposition acceptable. Se laver les mains après avoir manipulé le produit chimique. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire :

Si la ventilation est insuffisante, il est nécessaire de porter un dispositif de protection respiratoire adapté. Dans les espaces confinés ou insuffisamment ventilés, il est nécessaire d'utiliser un respirateur à air.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Veiller à ce que le récipient soit bien fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

État physique :	Aérosol.
Couleur :	Noir/incolore.
Odeur :	Caractéristique.
Seuil olfactif :	Non disponible.
pH :	Non disponible.
Point de fusion :	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Valeur estimée : - 24 (DME)°C @.
Point d'éclair :	Valeur estimée : - 41 °C.
Vitesse d'évaporation :	Non disponible.
Facteur d'évaporation :	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :	Valeur estimée : 3,3 % - 26,2 %.
Autre inflammabilité :	Non disponible.
Pression de vapeur :	Non disponible.
Densité de vapeur :	Non disponible.
Densité relative :	1,1 g /cm ³ à 20 °C
Densité apparente :	Non disponible.
Solubilité(s) :	Insoluble dans l'eau. Durcit au contact de l'eau.
Coefficient de partage :	Non disponible.
Température d'auto-inflammation :	Valeur estimée : 226 °C
Température de décomposition :	Non disponible.
Viscosité :	Viscosité cinématique > 20,5 mm ² / s.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit :
Producteur :

Multi Primer – for Spraying
BOSIG GmbH, Brunnenstraße 75-77, 73333 Gingen-Fils

Date d'impression : 01/02/2016

Page 7 de 10

Propriétés explosives : Non disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme : N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés oxydantes : Non disponible.
Commentaires : Les informations indiquées sont valables pour le produit tel que fourni.

9.2 Autres informations :
Autres informations : Aucune.
Indice de réfraction : Non disponible.
Dimensions des particules : Non disponible.
Poids moléculaire : Non disponible.
Volatilité : Non disponible.
Concentration de saturation : Non disponible.
Température critique : Non disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :
Réactivité : Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2 Stabilité chimique :
Stabilité : Stable à une température ambiante normale et dans des conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :
Possibilité de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de transport et de stockage, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter
Conditions à éviter : Éviter le contact avec l'eau. Éviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'exposition aux températures élevées et au rayonnement solaire direct.

10.5 Matières incompatibles
Produits à éviter :

Acides forts. Alcalins forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux :
Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique ou la combustion peuvent libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Effets toxicologiques : Aucune information disponible.

Toxicité aiguë - cutanée :
STA cutané (mg / kg) : 8 888,89

Corrosion/irritation cutanée :
Résultats d'essais sur les animaux : Irritant.

Lésions oculaires graves/irritations oculaires graves :
Lésions oculaires graves/irritations oculaires graves : Moyennement irritant.

Sensibilisation respiratoire :
Sensibilisation respiratoire : Sensibilisant.

Cancérogénicité :
Organe cible pour la cancérogénicité : Aucun organe cible spécifique n'est connu.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit :
Producteur :

Multi Primer – for Spraying
BOSIG GmbH, Brunnenstraße 75-77, 73333 Gingen-Fils

Date d'impression : 01/02/2016

Page 8 de 10

Toxicité pour la reproduction :

Toxicité pour la reproduction - développement

Il n'existe aucune preuve de toxicité pour la reproduction pour cette substance.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée :

STOT - exposition répétée :

Changements morphologiques potentiellement réversibles, mettant clairement en évidence un dysfonctionnement de l'organe.

Danger par aspiration :

Danger par aspiration :

D'après la structure chimique, ne présente pas de risque par aspiration.

Après inhalation :

Irritant pour les voies respiratoires. Peut provoquer une sensibilisation par inhalation.

Après ingestion :

Peut provoquer des douleurs abdominales ou des vomissements.

Après contact avec la peau :

Irritant pour la peau. Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau.

Après contact avec les yeux :

Irritation des yeux et des membranes muqueuses.

Dangers aigus et chroniques pour la santé

Le produit contient de petites quantités d'isocyanate. Peut provoquer une allergie respiratoire. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation fréquente des vapeurs peut provoquer des allergies respiratoires.

Voie d'exposition :

Inhalation, contact avec la peau et/ou les yeux.

Symptômes médicaux :

Irritation des yeux et des membranes muqueuses. Toux, douleur thoracique, sensation de poids sur la poitrine.

Considérations médicales :

Maladies respiratoires chroniques et obstructives des voies respiratoires.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1 Toxicité :

Toxicité aiguë - poissons :

LC50, 96 heures : > 1 000 mg / L, Poissons d'eau douce

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques :

CE50, 48 heures : > 500 mg / L, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques :

CE50, 72 heures : ~ 1 640 mg/L, Scenedesmus subspicatus

12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité :

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Stabilité (hydrolyse) :

Réagit à l'eau.

Demande biologique d'oxygène :

< 10 g O₂ / g substance

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Le produit ne contient aucune substance entraînant une bioaccumulation.

Potentiel de bioaccumulation :

Coefficient de partage :

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol : Mobilité :

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toute surface.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très persistant et très bioaccumulable).

12.6 Autres effets néfastes :

-

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales :

Les déchets doivent être traités comme des déchets contrôlés. Éliminer les déchets dans une décharge autorisée conforme aux critères de l'autorité locale pour l'élimination des déchets.

Méthodes d'élimination :

Éliminer les déchets dans une décharge autorisée conforme aux critères de l'autorité locale pour l'élimination des déchets.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit :
Producteur :

Multi Primer – for Spraying
BOSIG GmbH, Brunnenstraße 75-77, 73333 Gingen-Fils

Date d'impression : 01/02/2016

Page 9 de 10

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU :
Numéro ONU (ADR/RID) : UN 1950
Numéro ONU (IMDG) : UN 1950
Numéro ONU (ICAO) : UN 1950
Numéro ONU (ADN) : UN 1950

14.2 Nom d'expédition de l'ONU :
Nom d'expédition (ADR/RID) : AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG) : AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO) : AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN) : AEROSOLS

14.3 Classes de danger pour le transport :
Classe ADR/RID : 2
Code de classification ADR/RID : 5F
Étiquette ADR/RID : 2.1
Classe IMDG : 2.1
Classe/division ICAO : 2.1
Classe ADN : 2.1
Étiquettes pour le transport :



14.4 Groupe d'emballage :
Groupe d'emballage : II

14.5 Dangers pour l'environnement :
Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin.



14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : EmS : F-D, S-U
Catégorie de transport ADR : 2
Code d'action d'urgence : 2YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID) : 23
Code de restriction en tunnel : (B/D)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Réglementations nationales :

Control of Pollution Act 1974.

Législation UE :

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Document d'orientation :

The spraying of flammable liquids HSG178.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit :
Producteur :

Multi Primer – for Spraying
BOSIG GmbH, Brunnenstraße 75-77, 73333 Gingen-Fils

Date d'impression : 01/02/2016

Page 10 de 10

16. Autres informations

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données :

BOSIG GmbH
Brunnenstraße 75-77
73333 Gingen-Fils

Référent :

Dr Christian Hermann

Les informations indiquées ci-dessus ne sont pas exhaustives et se basent sur l'état actuel de nos connaissances techniques. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur d'adopter toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des réglementations locales.

La présente fiche de données de sécurité est valide jusqu'à la publication d'une nouvelle version. Cette version annule toutes les versions précédentes.

La présente fiche de données de sécurité a été rédigée conformément à la réglementation n°453/2010.

Mentions de danger dans leur intégralité :

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Température de conservation :

Conserver entre 5 °C et 25 °C

Contient des SVHC :

NON